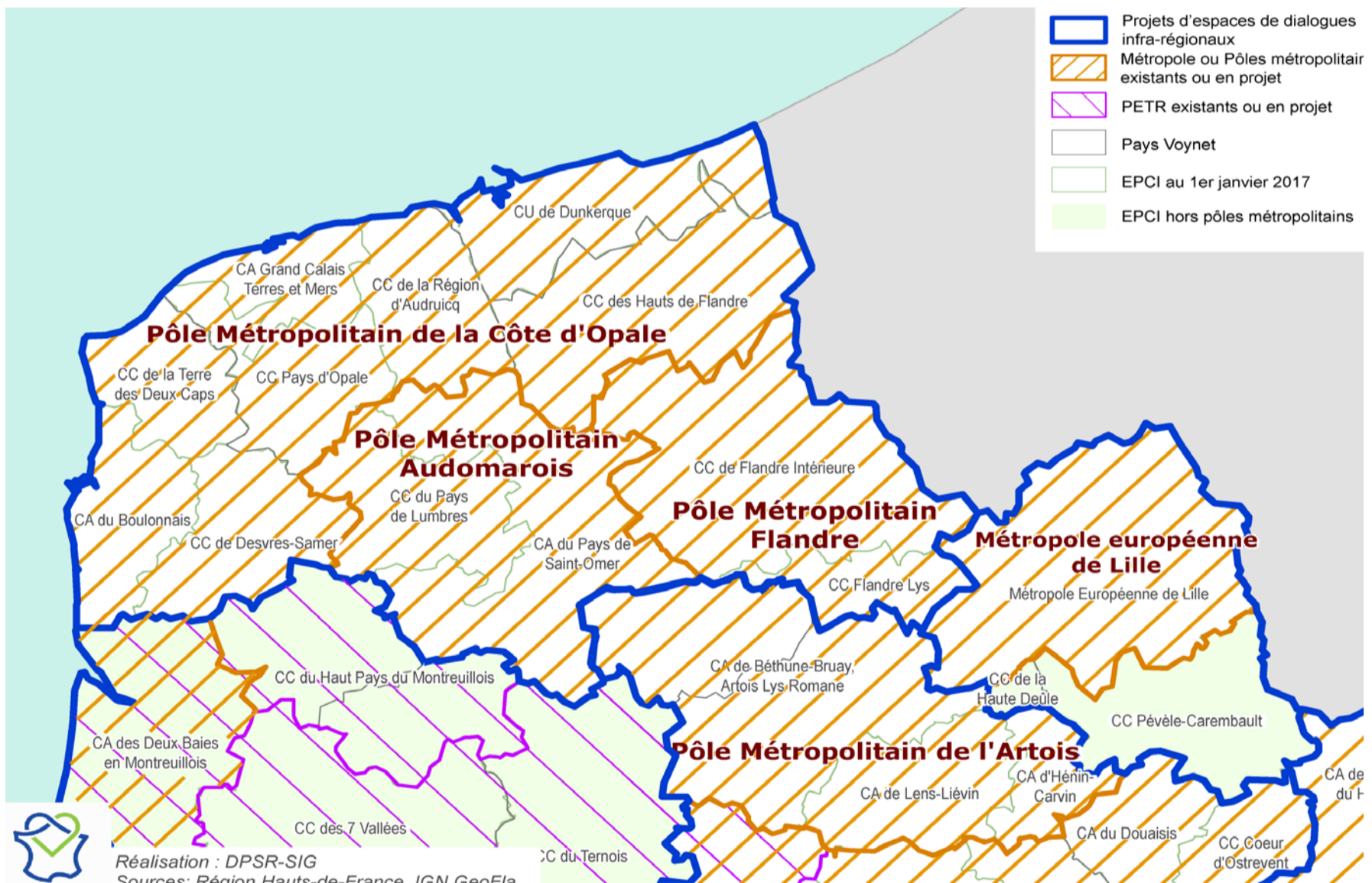




Repère Territorial Espace de dialogue Littoral Nord



MÉTHODE DE FABRICATION DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU SRADDET (2016-2017)

AOÛT 2016

Promulgation du **décret** relatif à l'élaboration du SRADDET

OCTOBRE
2016

Débat sur les modalités d'élaboration et de concertation du SRADDET
en **CTAP**

NOVEMBRE
2016

Forum de lancement du SRADDET

4 enjeux pour lancer la concertation

JANVIER
2017

Réunions des **ateliers** sur la base des 4 enjeux suivis d'une première phase des contributions

Fabrication de premières hypothèses de **partis pris stratégiques**

MARS 2017

Premier **comité de pilotage**
Echanges avec les partenaires : partage-t-on les mêmes orientations / ambitions ?

Premières **conférences territoriales** sur les 9 espaces de dialogues identifiés

Ateliers thématiques des **dimensions du SRADDET** : Biodiversité, Climat Air Energie, Déchets

2ème série d'**ateliers**

JUIN 2017

Réunion du **club des personnes publiques associées**

SEPTEMBRE
2017

CTAP : présentation du **document d'orientations stratégiques**

Séance plénière vote du document d'orientations stratégiques

OCTOBRE
2017

NOVEMBRE
2017

2ème série de **conférences territoriales**

Eté 2019

Adoption du SRADDET

12 EPCI dans l'espace de dialogue

- CA du Boulonnais
- CA Grand Calais Terres & Mers
- CA du Pays de Saint-Omer
- CC de Desvres-Samer
- CC de Flandre Intérieure
- CC de la Région d'Audruicq
- CC de la Terre des Deux Caps
- CC des Hauts de Flandre
- CC du Pays de Lumbres
- CC Flandre Lys
- CC Pays d'Opale
- CU de Dunkerque



Portrait global : Littoral nord



Part d'emplois de cadres
des fonctions métropolitaines
sur le territoire en 2012 : **9 %**



Part des espaces artificialisés
dans le territoire en 2006 : **10 %**

Nombre de communes en 2017 : **330**



Population en 2013 : **837 917** soit
14,0 % de la population régionale

Densité de population en 2013 :
234 hab/km²
(moyenne régionale 188 hab/km²)

Evolution de la population
entre 2008 et 2013 : **0,7 %**



(moyenne régionale 1 %)

Solde migratoire entre
2012 et 2013 :

- 3 504 (- 0,42 %)
(moyenne régionale - 0,38 %)
(hors flux avec l'étranger)



Nombre de ménages en 2013 :
342 564



Niveau de vie médian en 2012 :
compris entre **16 227 €**
pour CA Grand Calais Terres & Mers et
19 700 € pour CC de Flandre intérieure



Indice de vieillissement
en 2013 : **0,59**
(moyenne régionale 0,59)

Taux de diplômés > au BEPC en 2013 :

62,5 %
(moyenne régionale 63 %)

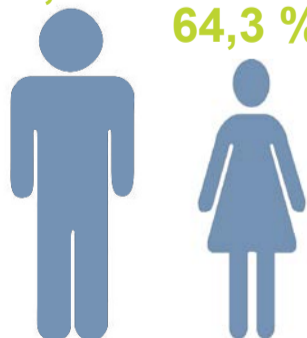


Part des étudiants inscrits
sur le territoire en 2015/2016 : **6 %**

(inscrits uniquement dans les établissements
publics sous tutelle du ministère en charge
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

Taux d'activité en 2013 :

75,2 % **64,3 %**
(moyenne régionale)
75,2 % 65,3 %



Variation de l'emploi
au lieu de travail
entre 2008 et 2013 : **- 1,8 %**
(moyenne régionale -1,2 %)

Sources

INSEE Recensements 2008, 2012 et 2013 ; INSEE Qualité de vie dans les Hauts-de-France, 2016
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012
SOeS, CORINE Land Cover

PARTI PRIS STRATEGIQUE n°1 :

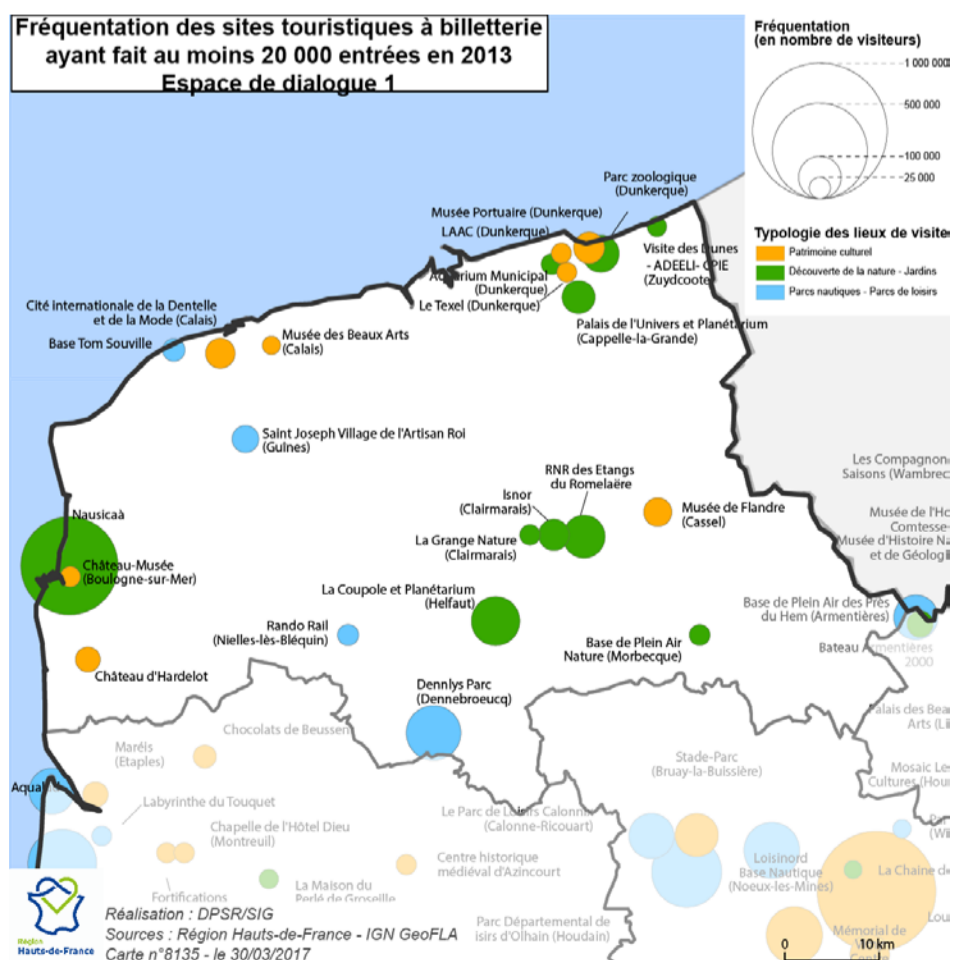
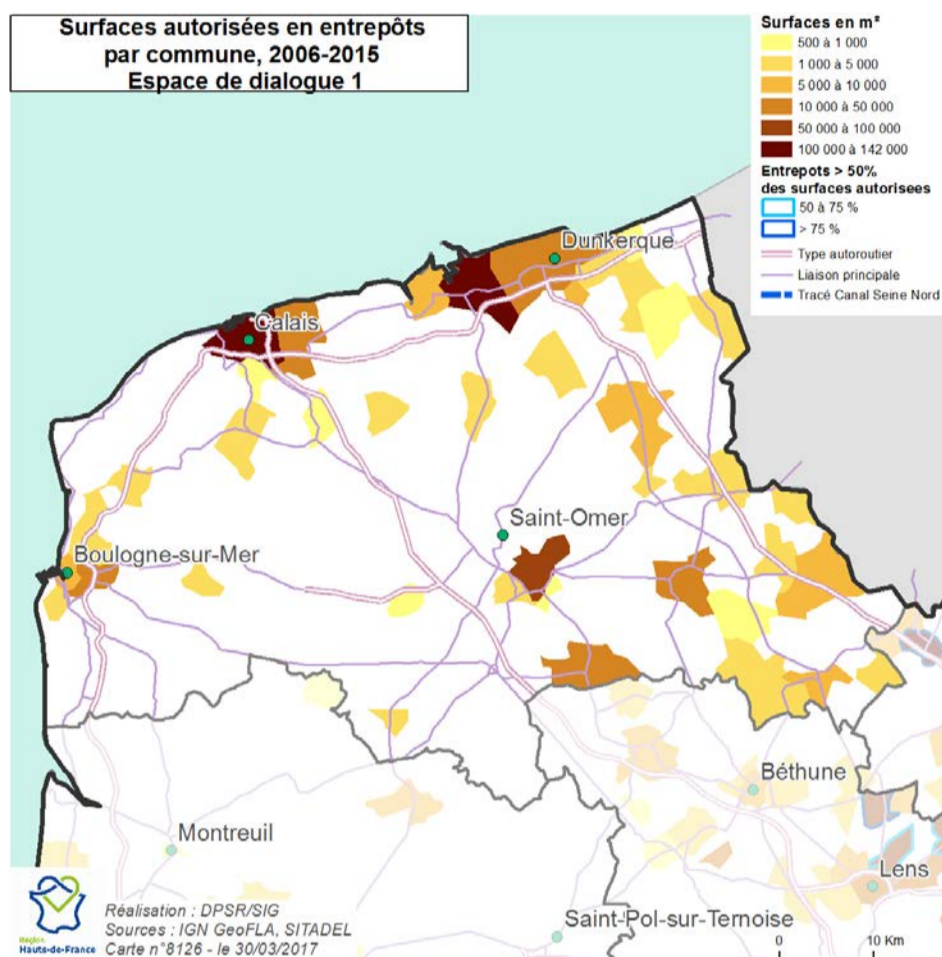
Une attractivité régionale fondée sur une forte ouverture à valoriser et à maîtriser



Un territoire à très fort potentiel nécessitant de faire cohabiter des activités faiblement compatibles avec des risques de conflits d'usages importants

Avec presque 30 000 emplois (directs ou indirects) dans le secteur du transport-logistique, trois ports d'envergure européenne et des spécialisations économiques fortes, le littoral nord est particulièrement concerné par les enjeux d'un développement maîtrisé de la logistique. Le territoire bénéficie en effet à la fois de la présence d'une logistique de type exogène, lié à son positionnement géographique, et d'une logistique endogène au service du système productif local. Les implantations logistiques sont de ce fait diffusées sur l'ensemble du territoire, même si on observe une plus forte concentration au niveau des ports.

La question logistique est ainsi indissociable de celle de la façade littorale, dans un contexte où ce secteur est de plus en plus consommateur d'espace. Les enjeux de consommation d'espace et de minimisation des externalités négatives sont donc cruciaux sur ce territoire sensible, marqué par les risques d'érosion et le recul du trait de côte et qui connaît une très forte artificialisation des terres, notamment en bord de mer. Cette progression de l'artificialisation sur le littoral se fait surtout au détriment des terres agricoles, mais les espaces naturels sont aussi concernés. La pression de construction y est en outre particulièrement forte, notamment sur le littoral du département du Nord où même la crise n'a pas eu d'effet négatif sur la construction de logements.



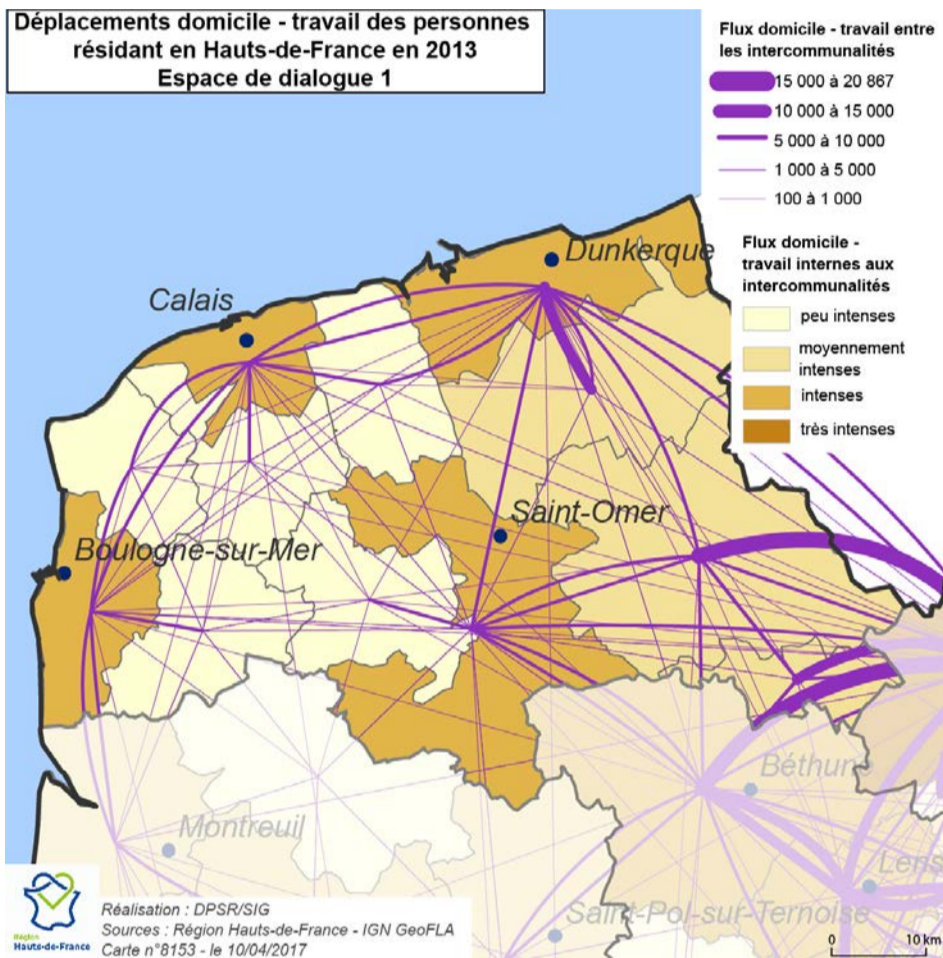
6 milliards d'euros de retombées économiques, c'est le poids économique du tourisme dans la nouvelle région. Le secteur d'activités permet de générer des emplois non délocalisables, en favorisant le développement de l'économie présente. L'espace de dialogue est une terre de transit, avec un trafic transmanche de plus de 30 millions de passagers par an tous modes confondus (ferry, train, véhicules). Pour autant, il ne compte que 7 500 emplois touristiques, soit 2,6 % de l'emploi total de la zone, proche de la moyenne régionale. Le territoire dispose pourtant de sites remarquables tels que les Deux Caps, classés Grand Site de France, et d'équipements touristiques réputés, dont Nausicaa à Boulogne. Le territoire bénéficie également de la présence de résidences secondaires, notamment dans le Boulonnais où elles représentent 10 % des logements. Il y a donc un fort potentiel de développement touristique, à articuler avec l'espace de dialogue « littoral sud », un des principaux moteurs touristiques de la région.

PARTI PRIS STRATEGIQUE n°2 :

Un modèle territorial qui combine renforcement de la Métropole, structuration de pôles de rayonnement régionaux et valorisation des dynamiques rurales



Un espace relativement autonome organisé autour de multiples pôles économiques

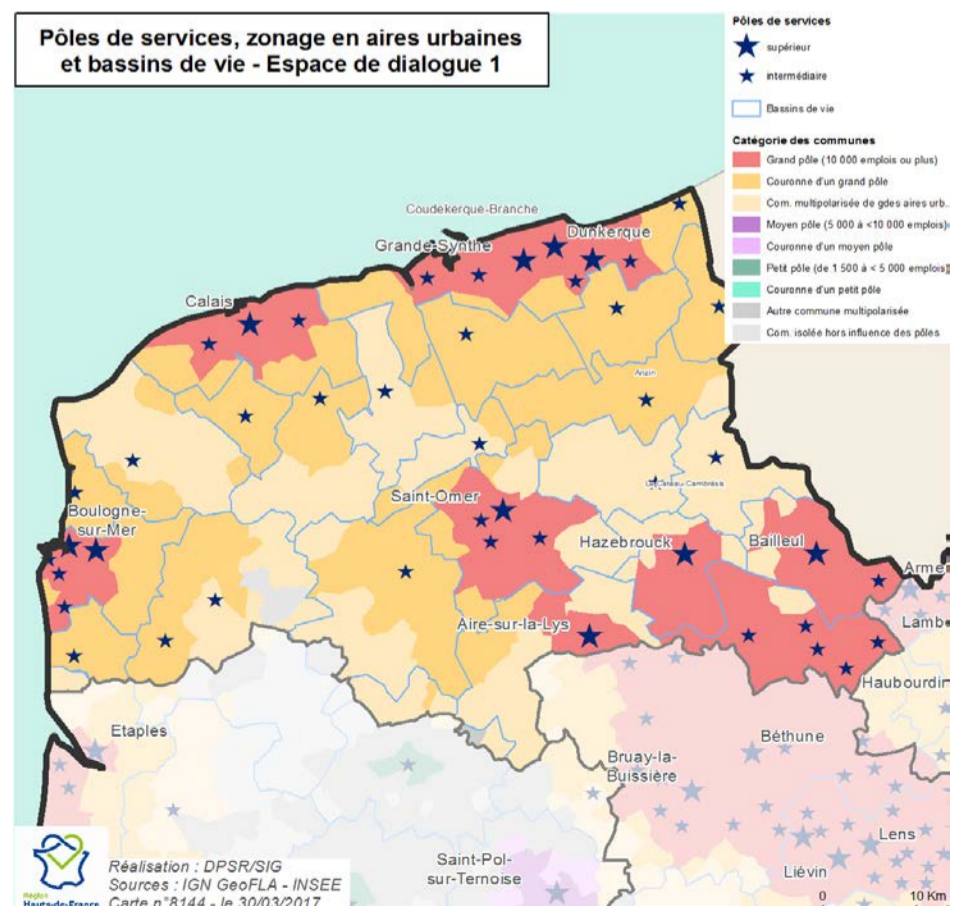


L'espace littoral nord produit 13,6% de la richesse régionale pour 14,0% de la population résidante. L'espace apparaît relativement autonome au regard de ce niveau de production mais aussi au regard des déplacements domicile-travail : 93% des emplois sont occupés par des actifs du territoire, soit la proportion la plus élevée de l'ensemble des espaces de dialogue. La proportion d'actifs quittant le territoire pour occuper un emploi est également la deuxième plus faible derrière la Métropole Lilloise. Si les actifs travaillant dans la Métropole Lilloise sont toutefois nombreux, trois quart de ces flux sont en provenance des Flandres, principale zone d'emploi de captation de la richesse sortant de la métropole.

Au sein de l'espace, la Communauté Urbaine de Dunkerque constitue le principal pôle économique du territoire. L'intercommunalité produit 4,4% de la richesse régionale, soit un tiers de la richesse économique du territoire en s'appuyant sur de fortes spécialisations industrielles et portuaires. Les 3 communautés d'agglomération et la CC de Flandre Intérieure consti-

tuent les autres principaux pôles économiques de l'espace créant chacune entre 10% et 14% de la richesse du territoire. Ces différentes agglomérations organisent un système territorial multipolaire au regard des déplacements domicile-travail. Les principaux échanges correspondent à deux flux entre les cœurs urbains et les espaces périphériques. Les liaisons entre agglomérations restent pour leur part limitées à des flux de voisinages, l'influence du pôle de Dunkerque sur le Boulonnais restant par exemple faible.

La structuration territoriale de l'espace s'organise autour de grands pôles urbains. Chacun des 3 grands pôles de Dunkerque, Calais et Boulogne-Sur-Mer organise une partie de la bande littorale et étend son influence propre sur son arrière-pays de façon indépendante. Seule la zone des Deux Caps apparaît partagée entre les influences de Boulogne-Sur-Mer et Calais. A l'intérieur des terres, le pôle urbain de Saint-Omer structure l'Audomarois tandis que la partie sud des Flandres s'inscrit dans les continuités urbaines de la Métropole Lilloise et de l'Artois avec un prolongement du pôle urbain de Béthune sur l'espace. La partie plus rurale des Flandres se trouve sous des influences multiples avec de nombreux actifs travaillant dans la Métropole Lilloise ou dans les pôles urbains de l'espace.

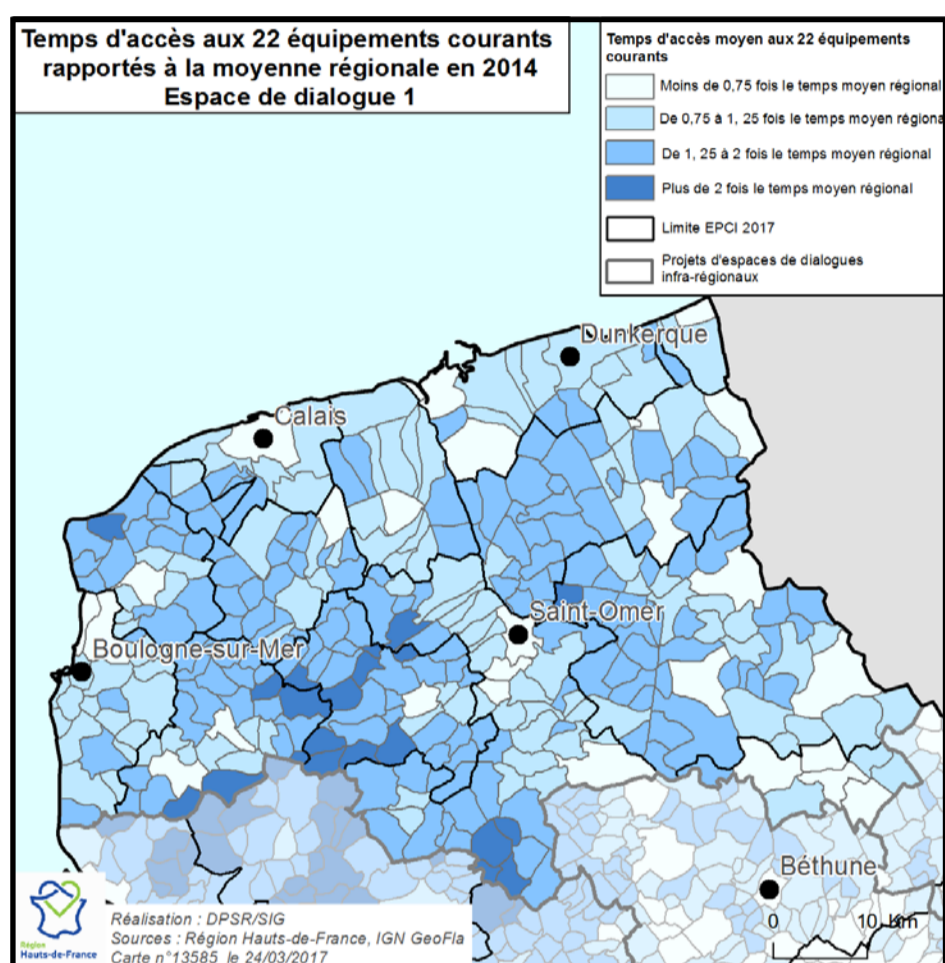


PARTI PRIS STRATEGIQUE n°3 :



Une proximité de l'indispensable, une optimisation des formes d'approvisionnement pour une amélioration de la qualité de vie

Un territoire marqué par un très bon maillage de l'offre de services et d'équipements mais aussi par une vulnérabilité énergétique des ménages particulièrement prégnante.

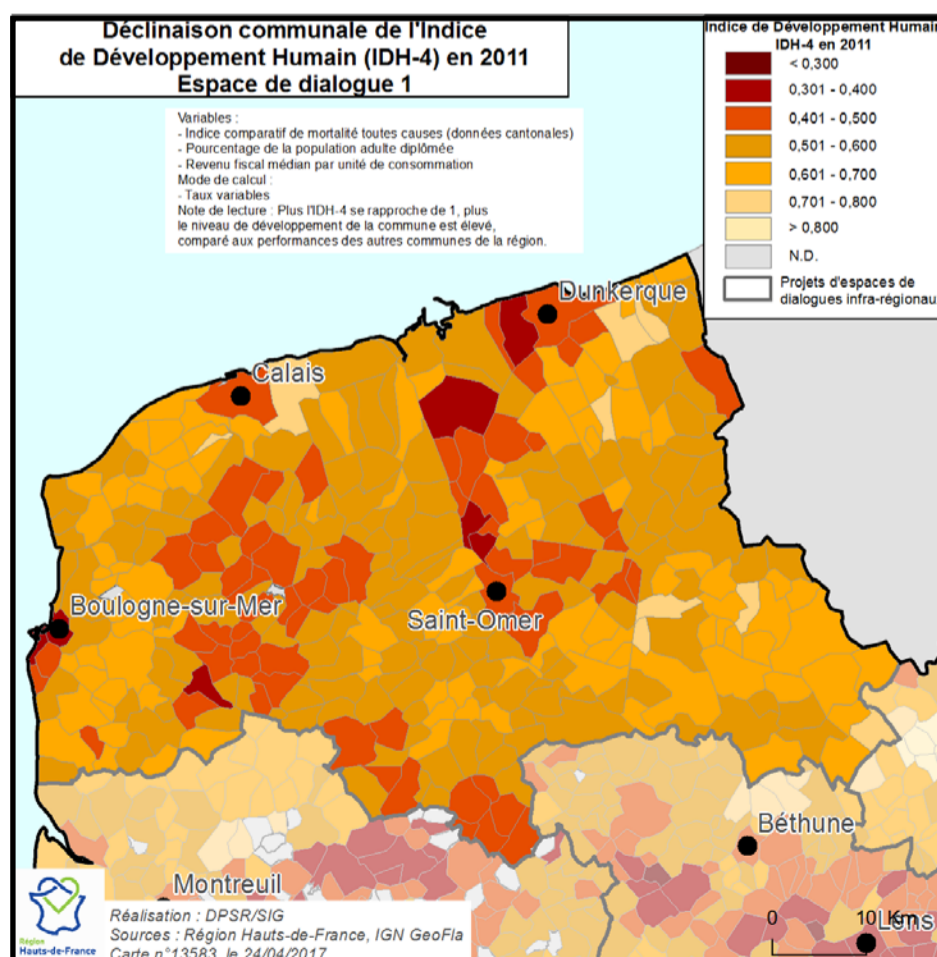


La présence d'équipements et de services est une condition de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité des territoires. A l'image de la région Hauts-de-France, le territoire de cet espace de dialogue s'appuie sur un très bon maillage de l'offre de services et d'équipements. La part de la population ayant accès en moyenne aux 21 équipements de la gamme de proximité en moins de 7 minutes dépasse les 95% pour les trois quarts des intercommunalités qui composent cet espace. Le temps de trajet moyen est néanmoins plus élevé pour la CA Desvres-Samer et la CC de Pays de Lumbres où 10% de la population met plus de 7 minutes en moyenne pour accéder à ces équipements de proximité.

La mesure de la proximité ne se résume également plus seulement à des questions de densité (maillage) ou de temps d'accès : l'amélioration de l'accès aux services peut passer par d'autres modes comme l'amplitude horaire, la dématérialisation. L'accompagnement au numérique sera également une donnée essentielle face au risque de décrochage de certaines populations.

crochage de certaines populations.

Cet espace de dialogue est marqué par de relatives disparités de niveau de vie entre les différents EPCI. Ainsi, le revenu disponible par unité de consommation varie de 16 707 € pour la CA du Boulonnais à 19 549 € pour la CC Flandres Lys. De même, le taux de pauvreté est très élevé au sein du Calaisis (25,1%) et à un degré moindre sur la CA du Boulonnais (21,7% soit 3,5 points de plus que la moyenne régionale) tandis qu'il est nettement plus faible dans les intercommunalités des Flandres (environ 11%). Les familles monoparentales, souvent exposées aux risques de pauvreté, sont sur-représentées au sein des territoires urbains du littoral. Les 3 communautés d'agglomération de l'espace concentrent également des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion, en lien avec un déficit important de diplômés du baccalauréat parmi les 20-29 ans. Pour les personnes vivant dans des situations sociales difficiles, les problèmes de mobilité fréquents s'ajoutent à d'autres dimensions : revenu, santé, éducation, emploi, logement. La vulnérabilité énergétique est particulièrement prégnante dans une partie de cet espace de dialogue notamment dans les territoires ruraux comme les CC du Pays de Lumbres et la CC de Desvres-Samer : environ un ménage sur quatre y est en situation de vulnérabilité énergétique, notamment en raison de factures énergétiques très élevées et d'un habitat relativement ancien.



PARTI PRIS STRATEGIQUE n°4 :

Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques



Des territoires exposés aux risques climatiques et qui ont connu une transformation de leur orientation économique

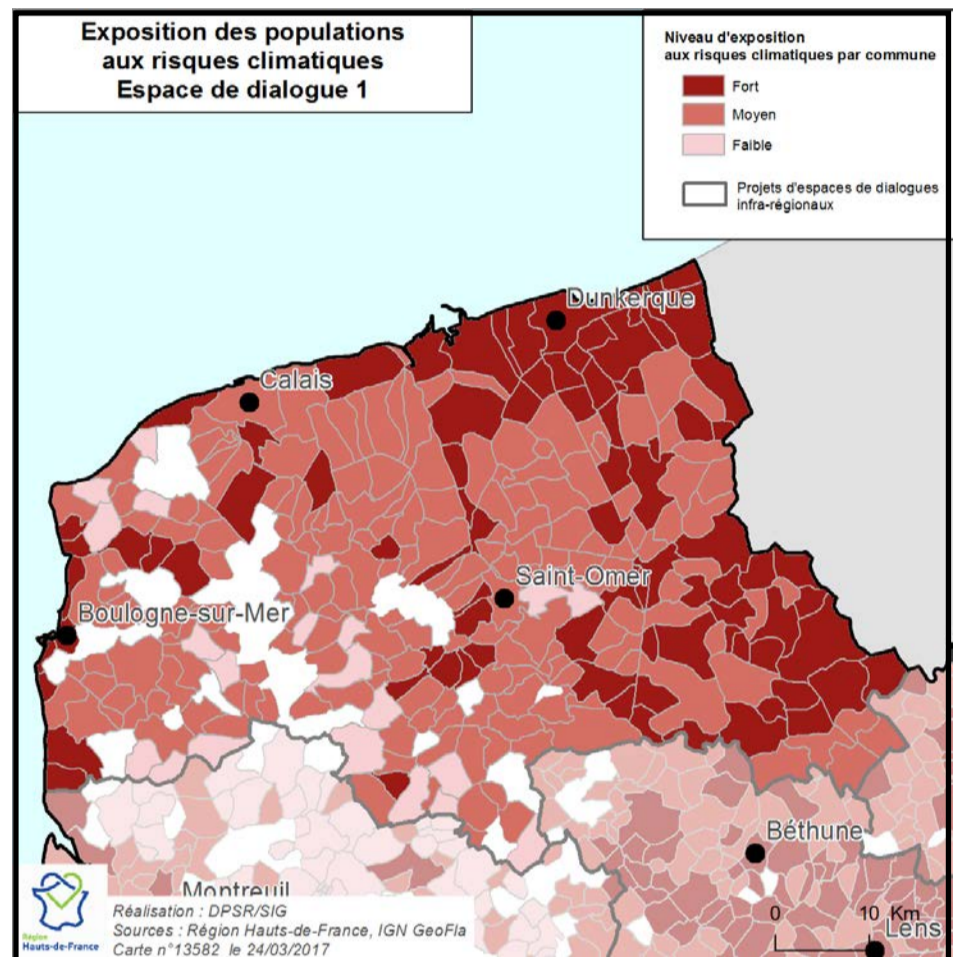
Le territoire dispose de nombreux atouts liés à la qualité de son patrimoine environnemental et paysager. Le développement économique et touristique doit néanmoins intégrer un certain nombre de risques. En matière d'adaptation au changement climatique, le territoire est très sensible aux évolutions du risque de submersion (renforcé par la montée du niveau de la mer) et aux difficultés d'évacuation des waterings. L'enjeu de gestion des risques d'inondation est fort sur cet espace de concertation.

Le territoire est également particulièrement sensible au phénomène de retrait-gonflement des argiles, qui déstabilise le bâti à la suite de périodes de sécheresse. Le recul du trait de côte constitue un enjeu environnemental fort sur le Boulonnais et la Terre des Deux Caps.

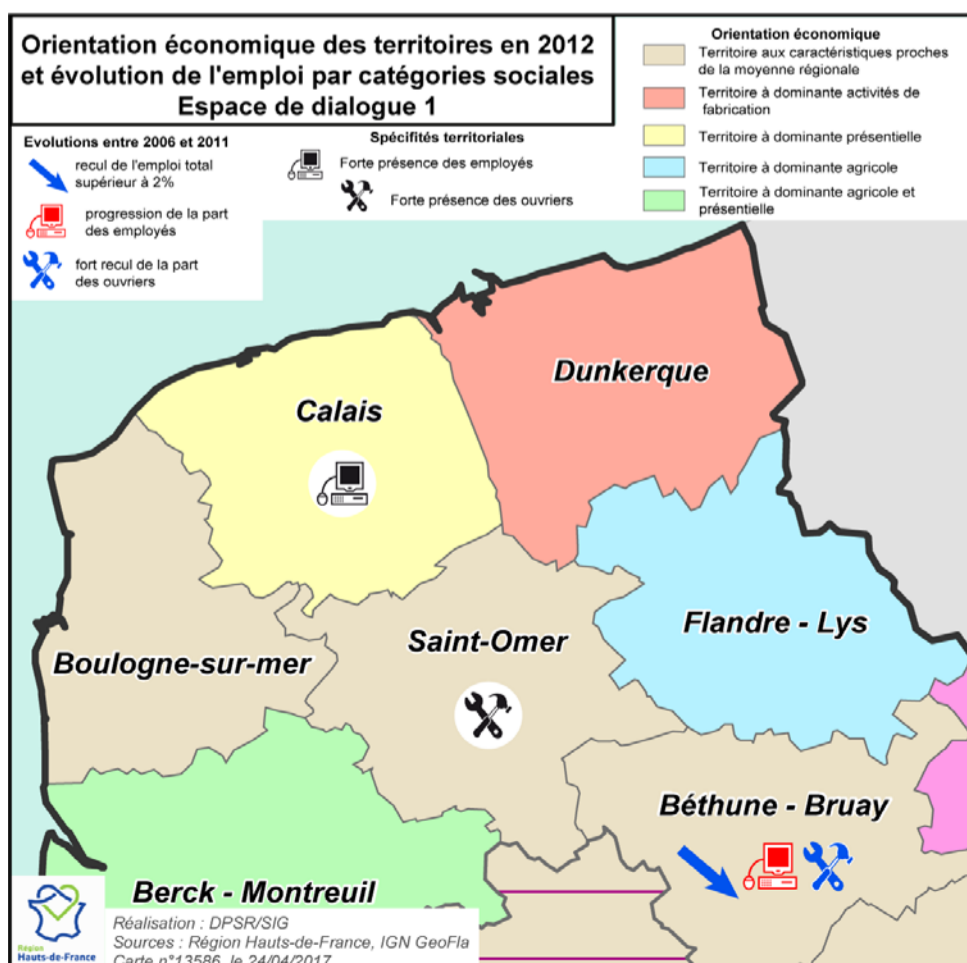
Les enjeux de préservation de la biodiversité remarquable sont élevés en raison de l'importance des milieux naturels et des pressions qui s'y exercent.

Les agglomérations du littoral nord demeurent marquées par la présence de friches industrielles aux sols pollués et sont caractérisées par un risque industriel majeur, essentiellement lié à la présence d'établissements Seveso. Cet

espace est également particulièrement soumis à de nombreux facteurs de pollution, les agglomérations de Calais et de Dunkerque connaissent un nombre de jours avec un air de bonne qualité limité par l'importance du trafic routier et les émissions industrielles.



Créer les conditions d'une montée en qualification de la population, en lien avec les nouveaux gisements d'emploi



et les différentes formes d'innovation est un enjeu essentiel pour optimiser les potentialités du territoire. Au cours des 30 dernières années, les territoires de l'espace de concertation ont vu leur orientation économique se transformer. La zone d'emploi de St-Omer a ainsi vu sa structure d'activité se rapprocher de la moyenne régionale avec une progression importante des emplois dans le transport-logistique et le BTP. La zone d'emploi de Dunkerque apparaît davantage spécialisée que dans les années 80 avec une sur-représentation des activités de fabrication ; les emplois de conception et de recherche ont par contre relativement diminué ces trente dernières années. Le Calais apparaît aujourd'hui davantage tourné vers l'économie présentielle alors que Flandre-Lys a connu une forte croissance des emplois conception-recherche. La réduction des inégalités de formation reste un enjeu important pour le territoire, les CA du Boulonnais, du Calais, de St-Omer et la CC du Pays d'Opale ayant notamment une part des 20-29 ans non titulaire du baccalauréat supérieure à la moyenne régionale.

Pour suivre l'actualité du SRADDET
et participer à notre Grand Dessein,
rendez-vous sur
legranddessein.fr



Région Hauts-de-France
151 avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX
Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales
Service Observation et Prospective
Service SIG et Appui à la Connaissance

Pour nous contacter :
concertation-SRADDET@hautsdefrance.fr